



N° 3 – OCTOBRE 2001

BULLETIN MUNICIPAL

## Le mot du maire,

Si informer est aujourd'hui un objectif facile à réaliser tant les moyens disponibles sont nombreux, communiquer reste bien plus aléatoire.

L'affichage public, le bulletin municipal, les tirés à part, ... informent et remplissent murs et boîtes aux lettres. Chacun de nous devient la cible recherchée d'une information. Mais seuls la lecture d'un courrier, l'écoute d'un message ou un entretien particulier révèlent si l'objectif a été atteint.

Les projets en cours dans plusieurs secteurs de la commune, la recherche de solutions à diverses nuisances mais aussi le désir de voir notre cadre de vie et notre environnement protégés et améliorés dans les hameaux comme dans les villages ne peuvent se concevoir sans échange avec toutes les parties concernées.

La Communauté de communes, l'aménagement de notre territoire communal, voilà encore des sujets difficiles qui concernent l'ensemble des résidents de la commune et qui interpellent en permanence vos élus.

Pour contribuer au bon choix, n'hésitez pas à vous tenir informés et à donner votre avis.

L'avenir de Boutigny-Prouais, c'est l'affaire de nous tous.

Restant à votre écoute,

Daniel CARASCO

## CONSEIL MUNICIPAL

du 13 septembre 2001

### Le conseil,

**A approuvé** la demande de renégociation de taux à la date d'échéance anniversaire du prêt contracté au Crédit Agricole en Janvier 1995. Ce prêt a été accordé pour le financement des bordures et caniveaux des pluviales de Rosay. Son montant est de 440 000F, son taux de 9,65%, son échéance le 01 février 2008, le capital restant dû est de 299 558,77 F au 29 août 2001. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à l'allongement de la durée de ce prêt.

**A approuvé** la demande d'autorisation de Mr le Maire, sur le déblocage partiel de la Réserve 3.

**A décidé** de lancer une nouvelle consultation sur le choix du cabinet d'études pour le schéma d'assainissement.

**A approuvé** la demande d'achat d'une plaque d'affichage des horaires de la Mairie.

**A pris connaissance** des compte-rendus des commissions suivantes :

- C.C.P.H,
- Information et Communication,
- Sociale, Culturelle et associative,
- Urbanisme.

**A débattu** à l'occasion des questions diverses :

- éclairage public permanent,
- stationnement des véhicules automobiles sur la place de l'église de Boutigny.

*Vous pouvez retrouver davantage de détails en parcourant le compte-rendu complet disponible en mairie mais aussi affiché dans les carcans et sur les panneaux d'affichage.*

## Ordures ménagères

Certains d'entre nous n'ont pas encore opté pour le tri sélectif et leurs caissettes attendent sagement en mairie. Il n'est jamais trop tard pour bien faire ou pour mieux faire : la collecte sélective est plus économique et plus écologique. On ap-

prend à changer ses habitudes et ce qui semblait contraignant devient simple en très peu de temps. Ne refusons pas ces opportunités qui nous permettent de participer à la sauvegarde de notre environnement. Le problème des ordures ména-

gères se pose également pour certains résidents secondaires de la commune. S'ils sont en panne de solution, qu'ils n'hésitent pas à contacter la mairie où on leur expliquera comment procéder.

## Accueil

Pour organiser la réception d'accueil aux nouveaux habitants de la commune, il nous est facile de recenser les nouveaux propriétaires pour leur adresser une invitation. Cela l'est moins quand il s'agit de locataires. Voilà pourquoi nous encourageons vivement les personnes concernées à signaler leur installation lorsqu'elles font appel aux services de la mairie (pièces d'identité, carte électorale ou de cantine...). Le souci de n'oublier personne nous incite à faire paraître ce communiqué avant de déterminer la date de notre réception.

## Embouteillages à la salle polyvalente



Louée pour les réunions et fêtes privées, mise à disposition du corps enseignant et des associations, voilà la salle polyvalente dotée d'une nouvelle affectation : salle de mariage au premier étage. La gestion de tant d'activités serait facilitée si chacun

voulait bien contacter le régisseur, Mme Christine Morin, au 02.37.65.11.54, afin de planifier la fréquentation de la salle.

Sylvie BENGUIGUI

## Communiqué de la Mutuelle Retraite des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Anciens d'Algérie : le décret du 26 avril 2001, pris en application de la loi de finances pour 2001, étend l'attribution du titre de reconnaissance de la Nation du 2 juillet 1962 au 1er juillet 1964 (90 jours de présence durant cette période).

Ceux d'Indochine, qui ont séjourné au-delà du 11 août 1954 jusqu'au 1er octobre 1957 peuvent y prétendre.

Pour recevoir l'imprimé de demande, écrivez à Unions-Combattants, 73 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen. Téléphone 02 35 88 79 44, en précisant votre année de naissance.

## Personnel municipal

Le départ de Mme Brigitte Jany et l'arrivée de M. Manuel Prudhomme au poste de rédacteur ont fait l'objet d'une petite réunion vendredi 28 septembre. Autour d'un pot, le Maire a particulièrement remercié Brigitte Jany pour sa participation efficace, notamment à l'élaboration du budget 2001, et lui a souhaité bonne chance dans sa nouvelle affectation. Il a salué également le dévouement de Manuel Prudhomme qui sera officiellement en poste le 1<sup>er</sup> octobre, mais qui depuis le 17 septembre est venu bénévolement pour s'acclimater et permettre ainsi d'assurer la continuité dans les meilleures conditions.

## L'EURO.

J'adore les chiffres ! Et vous ? Je les triture et ils parlent.

Le vendredi 21 septembre, à 15 heures, nous étions une bonne dizaine, à 1 ou 2 unités près, essentiellement des anciens, au 1<sup>er</sup> étage de la salle polyvalente, venus nous informer et jouer avec l'Euro. Pendant deux heures nous avons joué, disséqué l'Euro, et sommes sortis n'ayant plus peur de regarder l'Euro en face.

Une dizaine de personnes cela faisait une personne pour 12 m<sup>2</sup> de plancher environ soit 6 kg au m<sup>2</sup>.

Par rapport à la population de la commune on atteignait péniblement les 0,62 %.

Par ailleurs la moyenne d'âge devrait friser les 60 ans. Ces chiffres sont intéressants, mais n'ont rien d'immuable. En effet une prochaine réunion est prévue dans les jours qui viennent pour le même objet. Une nouvelle équipe doit donc remplacer la précédente.

Je lui lance un défi !

Saura-t-elle :

dépasser le poids de 6 kg au m<sup>2</sup>

dépasser le chiffre de 0,62 % de la population ?

abaisser fortement la moyenne d'âge ?

J'ajoute, à l'intention de nos jeunes que si comme la précédente, la réunion a lieu un vendredi, ce jour est le jour de Vénus (Veneris dies) et qu'ils pourraient faire des découvertes intéressantes !

Si ce n'est pas un vendredi, la victoire, désintéressée n'en sera que plus belle !

Venez nombreux ! L'Euro n'aura plus de secrets pour vous !

René BORDAS

ASPIC

**Spectacle Le Lavoir à la Fontaine Neuve**

Une bonne centaine de personnes est venue assister à une représentation alerte et bien interprétée. Le contexte du lavoir était tellement adapté à la pièce que FR3-Centre est venu en filmer quelques scènes qui ont été diffusées deux fois dans ses émissions du jeudi et vendredi qui ont précédé. Merci à la commune pour l'aide apportée à la mise en place de la scène.



**Travaux faits ou en cours**

L'étude pour la restauration du cadran solaire de l'église St-Rémi est terminée. Avant de passer à la partie peinture, quelques heures de maçonnerie sont nécessaires pour refaire le socle (enduit sur chaux). Si un professionnel avait la gentillesse de bien vouloir nous donner un coup de main, cela pourrait aller très vite.

Les bancs installés sur la place de Prouais ont été offerts par l'association.

**Centre de transmission de savoir faire**

Le nombre de disciplines susceptibles d'être enseignées s'accroît. Sont actuellement prévues : dessin, modelage, peinture, sculpture sur bois, miniature, pyrogravure, marqueterie, ferronnerie d'art, gravure sur cuivre, expression théâtrale.

Certaines disciplines pourront démarrer prochainement, s'il y a suffisamment « d'élèves », dans la mesure où elles ne nécessitent pas d'installations permanentes. Pour les autres, en attendant une solution pérenne, nous recherchons sur la commune, ou dans les communes avoisinantes, des locaux susceptibles d'accueillir un ou plusieurs ateliers permettant l'enseignement de la marqueterie, de la sculpture, du moulage... Merci de vous faire connaître si vous êtes motivés pour apprendre, ou pour mettre un local à disposition pendant quelques mois.



**Exposition de cartes postales**

La date annoncée (le 18 novembre) a été repoussée d'une semaine. L'exposition se tiendra le dimanche 25 novembre. Si vous souhaitez exposer, prenez contact avec Bernard Bénil au 02 37 65 10 78 ou au 06 73 76 07 13.



**BIBLIOTHEQUE**

Les bénévoles vous attendent à la Bibliothèque, où vous trouverez un choix de plus de 6000 romans et documents. 600 ouvrages environ seront renouvelés le 10 octobre à l'occasion du passage du bibliobus de la



BDP (Bibliothèque Départementale de prêts de Chartres) à laquelle nous pouvons transmettre vos commandes si vous souhaitez des ouvrages particuliers.

Il reste quelques jours pour vous inscrire au Marché aux livres, timbres et disques qui aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 21 octobre 2001 (participation demandée : 20 F la table).

**Comité des fêtes de Prouais**

Aidés par une douzaine de membres permanents, secondés de leur conjoint et de leurs enfants, nous nous efforçons d'assurer une animation tout au long de l'année.

A commencer, en janvier, par un après-midi récréatif pour les enfants du village, animé par un conteur, suivi de la projection d'un film avant la dégustation de la traditionnelle galette des Rois.

A l'approche du printemps, après un repas à thème, une soirée dansante nous conduit jusqu'aux lueurs de l'aube.

Le week-end de l'Ascension est, pour nous, l'occasion d'organiser une grande manifestation autour d'une brocante et d'une foire à tout, le jeudi, et d'une fête foraine sur quatre jours.

La « Saint Jean » nous permet de réunir, après un repas champêtre, nos anciens et nos jeunes autour d'un grand feu.

Président : **Daniel MARTIN** 43, rue de la Fée, Rosay 02 37 43 15 41

Vice-président : **Pascal LETELLIER** 44, rue de la Fée, Rosay 02 37 43 29 81

Trésorier : **Jean-Pierre LELAIDIER** 2, rue de la Dîme, Rosay 02 37 43 15 16

Secrétaire : **Isabelle DROUET** 8, rue du Pressoir, Rosay 02 37 43 22 28

**Daniel MARTIN**

**Un nouvel élan pour LED'A**

Notre association se développe avec l'arrivée de la directrice du centre en la personne de **Virginie VALLEE**. Elle encadrera toute l'équipe d'animation que vous connaissez déjà : **Nathalie HOYAU**, **Chantal FRESNAIS** et **Yolande ROBERT**.

Cette année nous permettra d'offrir de nouvelles activités ainsi que des perspectives nouvelles telle qu'une future section Ado.

En attendant, à l'occasion des vacances de la Toussaint et de la fête d'Halloween, préparez vos bonbons pour les petits fantômes qui passeront chez vous.

**Michel MORANT**

<b>L'AGENDA</b>	<b>11 octobre</b>	Réunion du Conseil Municipal
	<b>21 octobre</b>	Marchés aux livres, timbres et disques à la salle polyvalente de Boutigny
	<b>9 novembre</b>	Informations sur l'Euro à la salle polyvalente à 20 h 30
	<b>25 novembre</b>	Exposition de cartes postales (voir article)

## CARNET

Naissances	<b>Marie SERRA</b> le 14 juin <b>Alexandre LOYER</b> le 2 juillet <b>Clarisse ELIE</b> le 08 septembre <b>Thomas CHERDO</b> le 9 septembre <b>Eddy ROUDANI</b> le 11 septembre
Mariages	<b>Guillaume DÉNIEL et Gaël REYRE</b> le 15 septembre <b>Mondher SMAALI et Sophie VASSARD</b> le 29 septembre

## INFOS PRATIQUES

Vous êtes responsable ou membre actif d'une association...

Vous souhaitez diffuser un message d'intérêt général aux habitants de la commune...

Les colonnes de ce journal vous sont ouvertes. Soyez bref et concis.

**Les articles doivent être déposés dans la corbeille commission information en mairie, le dernier jour du mois au plus tard.**

	<b>Horaires d'ouverture de la poste à Broué</b>			
	<i>Lundi</i>	<b>14h00 à 17h00</b>	<i>Mercredi</i>	<b>9h00 à 12h00</b>
	<i>Mardi</i>	<b>14h00 à 17h00</b>	<i>Samedi</i>	<b>10h30 à 12h00</b>
	<i>Jeudi</i>	<b>14h00 à 17h00</b>		
	<i>Vendredi</i>	<b>14h00 à 17h00</b>		

<b>Horaires d'ouverture de la Mairie</b>	
<b>BOUTIGNY</b>	
<i>Mardi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Jeudi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Vendredi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Samedi</i>	<b>10h30 à 12h00</b>
<b>PROUAIS</b>	
<i>Lundi *</i>	<b>16h00 à 17h30</b>
<i>Samedi</i>	<b>8h30 à 10h00</b>
* à partir de la date d'ouverture des classes à Prouais	

<b>Horaires d'ouverture de la mini-déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS</b>	
<i>Lundi</i>	<b>14h00 à 18h00</b>
<i>Mercredi</i>	<b>14h00 à 18h00</b>
<i>Samedi</i>	<b>8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00</b>

<b>Horaires d'ouverture de la bibliothèque</b>	
<i>Mercredi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Samedi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Jeudi *</i>	<b>13h30 à 16h00</b>
* Hors vacances scolaires	